

InfoTAE

Bulletin d'information des élu-e-s TAE - n°9 janvier 2024 -



Communiqué de presse Le classement QPV du secteur Gide-Colomb à la Quantinière

« Quartier Prioritaire ».

réjouir le maire ?

difficiles dans de nombreux domaines.

n'existe quasiment besoins.

l'absence de structures.

Aussi, écrivions-nous par exemple dans notre nécessaires. Il y a quelques jours, nous avons appris, programme qu'il fallait « repenser la par voie de presse, le classement d'une densification urbaine pour la rendre plus Et maintenant, que faisons-nous? partie du nouveau quartier de la vivable, à l'aide d'experts et d'aménageurs Quantinière (le secteur Gide-Colomb) en publics, remettre à plat le programme de Nous continuons de revendiquer et de « Quartier Politique de la Ville », anciennement collectifs à la Quantinière. construire des demander : équipements sportifs et socio-culturels dans les • le droit à un bon logement pour tous : être nouveaux quartiers... ». Il nous était répondu bien logé, c'est aussi vivre dans un quartier avec Est-ce une bonne nouvelle comme semble s'en que nous « étions dans la posture ! », que ce des équipements répondant aux besoins, quartier était un modèle, un écrin de verdure ...

ce quartier et ses habitants qui, comme les municipal du 26 janvier 2015. Nous avions alors Quantinière pour en redéfinir le modèle, indicateurs le montrent, vivent des situations vivement protesté contre le retrait de l'école • de définir collectivement les équipements Aimé Césaire de la liste de celles classées en publics nécessaires, REP. Et les motivations politiques de la majorité • de définir collectivement l'accompagnement Ensuite, certes, un tel classement est devenu avaient alors été limpides ! Mme Pineau social sur le quartier, dégradée sur cette partie du quartier mais quel dans la presse (OF du 10/11 janvier 2015) que : éducateurs de prévention, aveu d'échec pour celles et ceux qui en ont été « Pour l'image du quartier et de la ville, il • de mettre à l'étude la construction d'un les promoteurs, au premier rang desquels la faudrait que toutes les écoles sortent du REP. Il centre intergénérationnel... majorité municipale! Après seulement 15 ans faut être positif et ne pas stigmatiser un quartier d'existence, ce secteur et ses habitants qui est en construction ». Dans le CO du même Le classement QPV devrait apporter cumulent donc les difficultés économiques et jour : « Le classement en REP peut avoir un effet moyens. Il est indispensable et vital de sociales (taux de pauvreté record, chômage, repoussoir sur des familles voulant s'installer construire enfin les réponses avec les échec scolaire important, oisiveté des jeunes...) dans le quartier ». Il s'agissait là d'un choix principaux concernés : les habitants. aucun politique lourd de sens pour la majorité : celui accompagnement pour les habitants, aucun de conditionner la présumée réussite de la "Ville La mise en place d'une réelle commission équipement public d'envergure à la hauteur des Événement" (en termes d'attractivité) à la non municipale, demande jusque là restée vaine, est satisfaction de besoins sociaux, ici éducatifs!

Pendant des années, nous avons alerté sur les aveuglée par sa stratégie de « ville événement », disponibles.

difficultés rencontrées par les habitants et sur s'est obstinée à toujours plus densifier sans se donner les moyens de pouvoir accompagner cette densification par les structures

- le classement REP des écoles Aimé Césaire et Florence Arthaud,
- Tout d'abord, il importe de ne pas stigmatiser Remontons encore plus en amont, au conseil une pause dans l'urbanisation de la
- nécessaire tant la situation sociale s'est (adjointe à l'enseignement) déclarait en effet l'amplification des moyens donnés aux

aussi urgente. Les réponses ne peuvent se Et le cœur du problème est bien là : la majorité, construire en vase clos. Les élu-e-s TAE sont

Nous sommes inquiets!

nous n'avons dit qu'il ne fallait pas par cette réponse du Maire... construire des logements sociaux. Jamais (équipements nous avons dit!

opposition (propos qu'elle n'a pas tenus) et empêcher tout échange entre nous, toute

de les commenter publiquement, qui plus réflexion collective... est sans que celle-ci ne puisse y répondre. Nous le déplorons. Pour notre part, nous La réponse du Maire à notre communiqué *Et nous passerons sur les attaques ou* n'irons pas sur ce terrain! de presse (ci-dessus) nous inquiète. allusions plus personnelles (tant infondées Contrairement à ce qu'il affirme, jamais que risibles !) dont nous avons été l'objet Comme vous le constatez, nous considérons

même, nous n'avons dit qu'il y en avait Une telle réaction malhonnête, méprisante sur Gide-Colomb, cela l'est aussi ailleurs, au trop... Chacun.e pourra le vérifier en lisant et mensongère n'est pas à la hauteur des Grand Bellevue par exemple. attentivement notre communiqué. Nous enjeux. Cela devient une méthode de considérons par contre que la construction communication habituelle et regrettable. Nous répétons être disponibles pour y de logements sociaux doit s'accompagner Sans doute est-ce là un écran de fumée, une travailler ensemble, notamment dans le de la construction des équipements provocation, pour ne pas nous mettre en cadre nécessaires répondant aux besoins des situation de débattre sur le fond et pour "Politique de la Ville". publics, tenter de masquer les responsabilités de sa accompagnement social, etc.). Voilà ce que majorité dans la situation vécue par les habitants du quartier. Sans doute le maire cherche-t-il aussi à crisper nos relations Bien facile donc de prêter des propos à son jusqu'au point de non-retour et ainsi

qu'il y a beaucoup à faire pour améliorer la vie des habitants de ce quartier. Cela est vrai

d'une commission municipale



Petite enfance: le blabla du Maire pour masquer une réalité peu reluisante!

l'état de la Petite Enfance sur notre commune.

En ce début d'année, nous constatons que le service public dédié à la Petite Enfance s'est encore dégradé. Les services proposés par le Relais Petite Enfance (RPE anciennement RAM) ne sont pas à la hauteur des besoins des habitants de Trélazé.

En effet, la CAF dans la Convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 préconise un poste d'animateur de relais à temps plein pour 63 assistants maternels.

Selon les informations dont nous disposons, le poste d'animateur RPE est à 35h00 pour 110 assistantes maternelles sur la commune (chiffres du département).

En 2021, la CAF retravaillait le renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance avec l'équipe municipale.

Au vu des chiffres et de la vitalité de la commune (construction de nouveaux logements, extension des quartiers, arrivée de nouvelles familles) celle-ci a fortement insisté sur la création d'un deuxième poste d'animateur de relais : à minima de 80% voire idéalement à temps plein. L'organisation et les locaux le permettaient avec la présence de deux bureaux, l'un à Grand Bellevue et l'autre à Mine d'éveil.

Ce deuxième poste n'a jamais vu le jour...

Quel dommage... Nous sommes repartis pour quatre ans avec un seul animateur de relais, le prochain renouvellement du

RPE ne sera revu qu'en 2026...

A Trélazé, le portage du Guichet Unique par le relais (informant les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil) a intensifié le travail de l'animatrice. Aussi,

depuis janvier 2023, le choix de la municipalité a été de réduire le nombre des matinées d'éveil du relais à deux par semaine.

Lorsque nous interpellons les élus de la majorité à ce sujet, il nous est rétorqué que les missions du relais ont changé et qu'elles ne concernent plus que l'aspect juridique et l'accompagnement des familles sur leur recherche d'un mode de garde.

C'est totalement réducteur, pour s'en rendre compte il suffit de consulter le site de la CAF:

https://caf.fr/partenaires/relais-petite-enfance

Les deux missions principales d'un Relais sont :

• L'information et l'accompagnement des familles

ΕT

L'information et l'accompagnement des professionnels assistants maternels

Ainsi, pour les assistants maternels le Relais doit pouvoir, entre

Dans le TAE d'octobre 2021, nous avions publié un article sur autres, offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges et accompagner la professionnalisation. Il est également demandé d'organiser des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels.

> Les attendus de la CAF concernant ce service public proposé aux familles et aux professionnels sont très clairs et couvrent un spectre bien plus large que la vision étriquée des élus de la majorité.

> De plus, nous pouvons remarquer que, contrairement à ce qui se passe à Trélazé, la mise en place du Guichet Unique n'a pas réduit les temps d'animation sur les autres communes du département.

> Au Relais de Trélazé, l'animatrice (professionnelle Petite enfance) proposait des ateliers d'éveil aux jeunes enfants.

> Celle-ci faisait également appel de manière régulière à des intervenants extérieurs : psychomotricien, bibliothécaire, médiation animale...

> propositions contribuent à la socialisation, développement et à l'épanouissement des enfants accueillis chez les assistants maternels. Ces matinées sont également l'occasion pour les assistants maternels de se professionnaliser et de découvrir de nouvelles pratiques.

> Suite à la réduction progressive des temps d'accueil au Relais, un groupement d'assistantes maternelles s'est organisé en association pour briser l'isolement du métier et permettre aux jeunes enfants accueillis à domicile de vivre des temps d'éveil.



majorité municipale pense que cette association peut palier à un service public dégradé. Si présence de cette association est riche pour la commune, elle ne doit en aucun cas remplacer les

matinées d'éveil du Relais.

L'association ne peut accueillir que 30 adhérents, nous sommes bien loin des 110 assistantes maternelles travaillant sur la commune.

Il y a beaucoup de déception chez les assistantes maternelles qui ont l'impression de ne pas être prises en considération. Prenons soin d'elles, elles sont le premier mode de garde de nos jeunes enfants sur la commune.

Elles ont aussi beaucoup d'inquiétude suite au récent départ de l'animatrice qui occupait ce poste depuis 13 ans. Par conséquent le RPE est sans interlocuteur, il n'y a donc plus de matinée rencontre. Et de plus cette situation se révèle compliquée pour guider les nouveaux parents dans leur recherche d'un mode de garde pour leurs enfants.

Dans l'immédiat, il faut inscrire dans le budget 2024 la création de second poste pour le Relais.

Ensuite, compte tenu de l'évolution démographique des quartiers Guérinière-Quantinère, l'étude de la création d'un multi-accueil inter-générationnel public doit être engagé. Le foncier le permet encore, mais il ne faut pas tarder.

Dans le programme de TAE :

Avec un mépris devenu habituel, la majorité répète à l'envie que les élu.e.s TAE n'ont aucune proposition à formuler et qu'ils ne travaillent pas ! Ces insultes récurentes pourraient faire sourire si elles n'étaient pas proférées dans le climat social délétère.



Mais vous pouvez, depuis le premier numéro de notre journal, découvrir ou redécouvrir des propositions que nous avons mises au débat lors de dernières élections muncipales. Elles ont reccueillies 41% des suffrages, n'en déplaise à M. Naham.

C'est avec plaisir que nous publions ci dessous une partie des propositions pour l'enfance-jeunesse contenues dans notre programme (page 4 & 5) téléchargeable avec le QRcode ci-contre.



Priorité à l'enfance et à l'éducation

Un accueil de qualité :

Nous soutiendrons différents modes d'accueil (crèches associatives ou d'entreprises, maisons d'assistantes maternelles, etc.) permettant de faire face aux différents besoins (horaires étendus par exemple).

- Maintien d'un encadrement suffisant en restauration scolaire et équipement d'un mobilier adapté aux enfants et aux personnels.
- Dans un souci de justice sociale, les tarifs des Accueils de Loisirs seront calculés afin de permettre à chaque enfant d'y accéder.

La réussite de chaque enfant :

- Nous travaillerons à l'amélioration de la qualité alimentaire et écologique de la restauration scolaire.
- Le budget de la caisse de écoles sera réévalué afin de ne pas freiner les équipes enseignantes dans la réalisation de projets ambitieux. L'équipement des écoles en matériel informatique et numérique sera poursuivi afin de les adapter aux besoins exprimés par les équipes.

Nous joignons les actes à la parole, proposition de Jean-François Garcia lors du Conseil municipal du 22 décembre 2023 :

« La subvention pour la caisse des écoles prévue au budget est insuffisante pour répondre aux besoins

exprimés unanimement par les directrices et directeur des écoles.

En ce qui nous concerne, afin de répondre aux besoins des élèves des écoles publiques, que la subvention

pour la caisse des Écoles soit portée de 200 000€ à 270 000€ pour 2024.»

• Nous engagerons la réflexion pour l'implantation d'un centre d'accueil de classes vertes à proximité du site ardoisier. Ce projet permettrait de se doter d'un outil utile et nécessaire pour les écoles de la ville, le collège et le lycée professionnel, de travailler à des jumelages avec d'autres communes en France (mer, montagne, ou autres)!

L'émancipation, l'ouverture sur le monde :

- Nous co-construirons la politique jeunesse de la ville avec les acteurs concernés et les premiers intéressés : les jeunes eux-mêmes.
- Le droit à la culture et aux vacances pour chaque enfant doit être réaffirmé. Nous reconstruirons une offre riche pour les enfants de notre ville, que nous associerons à la politique de Jumelage.

• ...

L'intergénérationnel:

• Mise à l'étude de la construction d'une structure d'accueil et de logement intergénérationnelle à la Quantinière : petite enfance, étudiants, jeunes travailleurs et personnes âgées (avec mise en commun de services comme la restauration, l'entretien, etc...) qui pourra inclure un espace dédié au REP et aux rencontres pour les familles.

De la com, encore de la com, toujours de la com!

Le Maire annonce fièrement que la ville va investir 1 200 000 € pour les travaux de rénovation thermique des bâtiments ! C'est vrai qu'il s'agit d'une somme conséquente et que cela pourrait impressionner.

Mais précisons, pour clarifier les choses et ne pas se laisser avoir par le coup de com' de la majorité, que cette somme de 1.2 million d'€ est prévue sur 3 ans, soit 400 000 € par an (sur 2024, 2025 et 2026) ! Et en plus, comme toutes les collectivités vont le deçà des enjeux écologiques faire, la ville prévoit de toucher pour cela des subventions à et climatiques!

hauteur de 960.000 € sur les 3 ans !

Faisons donc le calcul : 1.200.000 - 960.000 = 240.000 € (sur 3 ans), donc 80.000 € par an d'effort réel de la ville.

Nous sommes bien loin des 700.000 € prévus et engloutis pour le Festival... Nous sommes même au-dessous de la somme versée l'année dernière pour la seule soirée de *la Fête nationale (135 000 € !).*

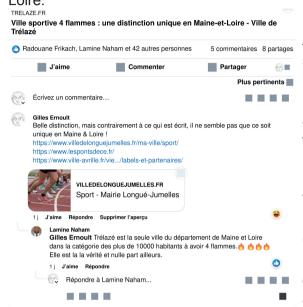
Nous sommes surtout très en-

Faut-il en rire ? Ou comment se ridiculiser en 4 actes ...

Acte 1 : Le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays de la Loire informe la ville de Trélazé qu'elle a obtenu une quatrième flamme. Pour cette édition 2023, 49 candidatures ont été validées parmi celles-ci 29 sont des nouvelles requérantes, pour être récompensées par l'attribution de une à cinq flammes. Elles viendront s'ajouter aux 58 communes labellisées lors de la campagne 2021.

Acte 2 : La ville communique sur son site Facebook, sous l'autorité du Maire, pour annoncer cette belle nouvelle. Une nouvelle fois, le besoin de montrer les muscles pousse à écrire que "La ville de Trélazé est la seule ville du Département de Maine-et-Loire, dans sa catégorie, à obtenir ce niveau de labellisation !", sans faire état des catégories.

Acte 3 : Un commentaire est publié pour signaler que c'est une bonne nouvelle mais d'autres villes ont déjà ce label dans le Maine et Loire.



Acte 4 : Lamine Naham ne pouvant supporter la contradiction répond "Trélazé est la seule ville du département de Maine et Loire dans la catégorie des plus de 10000 habitants à avoir 4 flammes. Elle est la la vérité et nulle part ailleurs. '

Juste un petit détail pour M. Naham, dans les trois villes citées pour avoir déjà quatre flammes, deux dépassent aussi les 10000 VIIIe Ponts-de-Cé ©villepontsdece 27 déc.
Bravo à ©ville trelaze qui rejoint ©villepontsdece e 27 déc.
Bravo à ©ville trelaze qui rejoint ©villepontsdece e club des des villes ayant obtenu le label quatre florage-de-la-loi... via habitants, Les Ponts-de-Cé: 13271 habitants). Vice-président d'Angers-Loire métropole, Naham devrait le savoir.

Cela doit bien amuser nos voisins qui, beaucoup plus courtois, se contentent d'accueillir Trélazé dans le club des villes à quatre flammes (tweet ci-contre)!



Quelle piscine pour Trélazé?

Trélazé est une ville avec ses vieux fonds, l'Authion à côté, la Loire pas loin, en somme, une ville où ses habitants ont de multiples occasions de profiter de plans d'eau. Mais cela représente aussi un danger relatif, accentué par le développement des piscines individuelles.



Nous soutenons donc que notre piscine doit permettre, à un maximum de Trélazéennes et Trélazéens, de savoir nager. Pour cela il y a deux axes majeurs à mettre en avant : l'aspect récréatif et l'aspect espace d'apprentissage.

Concernant l'aspect récréatif, nous nous satisfaisons du fait que la majorité ait repris à son compte notre proposition maintes fois répétée d'une gratuité l'été. Tout ce qui va dans ce sens, comme les anniversaires à la piscine par exemple, est une bonne chose.

En effet, il est important pour diminuer les appréhensions, d'apporter du jeu, des bons moments.

C'est pour cela que nous avions expliqué notre réticence à baisser la température de l'eau. En effet, en ayant froid les enfants se crispent, sont moins à l'aise dans l'eau et ne prennent plus plaisir. Au final cela freine les apprentissages.

Ensuite, il faut une piscine qui permette l'apprentissage encadré. On pense en premier lieu évidemment aux maîtres nageurs qui donnent des cours extrascolaires. Mais nous pensons aussi aux cours dans le cadre de l'école primaire et du collège. De ce point de vue, il nous est difficile de comprendre la fermeture du 23 décembre au 29 février soit plus de deux mois. Certes le chauffage a un coup écologique et financier mais après plusieurs années de fermeture, l'apprentissage pour tous nécessite des moyens.

Avec les nombreuses péripéties qu'a connues notre piscine et devant l'importance d'un tel équipement pour les raisons citées précédement, nous regrettons qu'une seule commission municipale, datant de 2022 (M. Naham s'était pourtant engagé à en convoquer d'autres), n'ait été organisée.



Pour nous contacter:

t.agissonsensemble@protonmail.com

@t.agissonsensemble

Les blogs:

La Gauche Trélazéenne : www.lgt.lautre.net TCS: trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com

Vos élu-e-s TAE : Boris Battais, Gilles Ernoult, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin,

Julien Fagault et Joëlle Moquard